



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, **le 27 mars 2024 à dix-neuf heures et trente minutes**, le Conseil Municipal de la Commune de CASTETS, dûment convoqué le 20 mars 2024 s'est réuni en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal de CASTETS, sous la présidence de M. Philippe MOUHEL, Maire.

Identifiant : DEL2024FG2703202409

PRESENTS : : BARRERE Jean Louis- BORDELANNE Dominique - CAMPAGNE Jean-Paul- DARMAYAN Stéphane - ETCHEVERRY Dominique - FRUIT Vanessa - GALICHET Guillaume - LAVIELLE Michelle - MERLIN Laurence - MOUHEL Philippe - SERVISSOLLE Eliane - TORREGROSSA Gérardine - VEJUX Denis - YARZABAL Isabelle

ABSENTS : DIBOS Thierry - LAGOUEYTE Clément - LAMOLIE Michel - SEYS Coralie - SOLER Catherine

POUVOIRS : DARMAYAN Stéphane pour DIBOS Thierry ; YARZABAL Isabelle pour SOLER Catherine ; MOUHEL Philippe pour LAMOLIE Michel ; LAVIELLE Michelle pour SEYS Coralie ; MERLIN Laurence pour LAGOUEYTE Clément
Vanessa FRUIT est élue secrétaire de séance.

Membres en exercice : 19 Présents : 14 Pouvoirs : 5

Objet : Affectation des résultats 2023 du budget de la Commune

Conformément aux articles L.2311-5 et R.2311-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales fixant les règles d'affectation des résultats ;
Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après délibérations, décide par 19 voix pour, d'affecter le résultat cumulé de l'exercice comptable 2023 du budget principal de la Commune comme suit :

- **2 763 307.71 €** en déficit d'investissement reporté (D001)
- 3 718 996.75 €** en affectation en réserve au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé)
- 2 000 000 €** en report à nouveau au compte R002 (Recettes de Fonctionnement)

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire.

Philippe MOUHEL